[](http://chezcolombes.com/coloriages/gratuit/coloriages_de_la_vie_quotidienne/coloriages_de_handicapes/coloriage_handicape_04.gif)Organisation des Handicapés en Action pour le Progrès

(OHAP)

31 Ruelle St-Ange, pont Rouge, Carrefour de l’aviation. Tel (509)37160083,39171831, 36790934

[Ohap.haiti@gmail.com](mailto:Ohap.haiti@gmail.com)

Questionnaire sur le droit à la protection sociale des personnes handicapées

1. Veuillez fournir des informations sur toute législation et des politiques adoptées par votre pays portant sur des programmes généraux ou spécifiques de protection sociale à l'égard des personnes handicapées, y compris :

* Le cadre institutionnel chargé de sa mise en œuvre ;
* Les mesures législatives, administratives, judiciaires et/ou d’autres mesures visant à assurer l'accès des personnes handicapées aux programmes de protection sociale généraux (par exemple de réduction de la pauvreté, de l'assurance sociale, des soins de santé, des travaux publics, de logement) ;
* La création de programmes spécifiques pour les personnes handicapées (tels que des pensions d’invalidité, des allocations de mobilité ou autre) ;
* Les ajustements budgétaires ou d'autres mesures similaires.

**Réponse :**

* Le 17 mai 2007, la création du Bureau du Secrétaire d’Etat à l’Intégration des Personnes Handicapées (BSEIPH) dont la mission consiste à mettre en place une politique publique et des programmes favorisant l’intégration des personnes handicapées dans toutes les sphères de la vie nationale
* Haïti a déjà ratifié la convention des Nations Unis Relative au Droit des Personnes Handicapée et la Convention Interaméricaine pour l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination Contre Les Personnes Handicapées le 12 mars 2009
* Le 13 mars 2012, le Senat haïtien a voté la loi à l’Intégration des personnes handicapées, publiée au journal de la république le 21 mai 2012
* Un projet de loi sur la création d’un font de solidarité pour les personnes handicapées est déposé au parlement haïtien

2. Veuillez fournir des informations sur la manière dont les personnes handicapées sont consultées et participent activement à la conception, l'exécution et le suivi des programmes de protection sociale ;

Certains